

Le 18 février 2019.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le mardi 26/02/2019 à 20h00, en la salle des mariages de la Maison Communale.

## ORDRE DU JOUR

### Séance publique

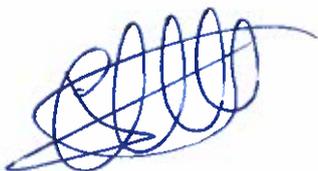
01. Procès verbal de la séance du conseil communal du 30/01/2019;
02. Budget communal 2019 – réformation – Prise d'acte ;
03. Convention « Je cours pour ma forme 2019 » - Approbation ;
04. Convention « Be Alert » - Ratification;
05. ECETIA intercommunale SCRL - avenant à l'accord-cadre - Approbation ;
06. Règlement complémentaire de police Chaussée Romaine – approbation;
07. Marché public – Liaison mobilité douce et P.M.R.- Rue de Waremme - Approbation des conditions et du mode de passation ;
08. Désignation de représentants au sein des intercommunales
09. Fabrique d'Eglise d'Omal – Compte 2017 – approbation ;
10. Fabrique d'Eglise d'Omal – Budget 2019 – approbation;

### Séance à huis clos

01. Personnel enseignant : ratification de désignations ;
02. Personnel enseignant : nomination ;

Par le Collège,

La Directrice générale,



Le Bourgmestre,

